

|  |                       |
|--|-----------------------|
| Référence cartographie des emplois                       | Correspondance UCANSS |
| CPM- 80 A  | 1701 - 1703           |
| Corps : IASS AAE CDP                                     | Niveau 6/7            |
| Cotation Groupe RIFSEEP : 2                              |                       |
| <b>Intitulé du poste</b>                                 |                       |
| <b>Responsable du pôle médico-social Personnes Agées</b> |                       |
| <b>Intitulé de l'emploi</b>                              |                       |
| Chargé de mission santé et/ou animation territoriale     |                       |

|   |   |
|---|---|
| Structure   | Agence Régionale de Santé Bretagne          |
| Direction de rattachement (siège) ou Département de rattachement (DD) | Délégation départementale du Finistère      |
| Département   | Animation Territoriale                      |
| Pôle  | Pôle offre médico-sociale - Personnes Agées |

|          |  |              |   |
|----------|--|--------------|---|
| Création |  | Remplacement | x |
|----------|--|--------------|---|

|   |
|---|
| <b>Contexte</b>   |
| <p><b>L'Agence régionale de santé</b> a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.</p> <p><b>La délégation départementale du Finistère</b></p> <p>La Délégation départementale du Finistère est composée d'un département AT (Animation Territoriale), d'un département SE (Santé Environnement) et d'un département VSS (Veille et sécurité sanitaires).</p> <p><b>Les équipes du département AT :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contribuent à l'organisation de l'offre de santé, à l'instruction des dossiers d'autorisation, à la négociation des CPOM, à la gouvernance des établissements locaux (suivi des projets d'établissement, participation aux instances) et participent à la définition du programme d'inspection et contrôle.</li> <li>- contribuent à l'accompagnement des professionnels de santé libéraux dans un objectif de continuité des soins en ville comme à l'hôpital</li> <li>- accompagnent et réguler les interventions des acteurs de la prévention sur le territoire</li> <li>- contribuent à l'élaboration et au suivi des Contrats locaux de santé (CLS) et à l'animation du conseil territorial de santé (CTS)</li> </ul> <p>L'ensemble de ces missions est coordonné par le responsable du département Animation Territoriale sous l'autorité du Directeur de la délégation départementale dans le cadre de la politique régionale de santé.</p> |

**Le Département SE** intervient pour remplir les objectifs suivants :

- mieux connaître les dangers pesant sur l'environnement et la santé humaine afin de prendre des mesures pour prévenir et limiter les risques,
- réduire les conséquences des pollutions sur la santé, pour la protéger de façon durable,
- informer sur la qualité des milieux et sur les risques sanitaires liés à leur dégradation.

**Le Département VSS** assure les missions suivantes :

***Veille et sécurité sanitaires :***

- réceptionner et analyser les signalements de maladies et de tout évènement pouvant avoir un impact sur la santé des bretons.
- recommander et veiller à la mise en œuvre des mesures de prévention et de gestion adaptées.
- participer aux travaux de planification départementaux et régionaux et à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles

***Soins psychiatriques sans consentement :***

- Appliquer la convention ARS/Préfet

#### Missions/Activités

Sous l'autorité hiérarchique du responsable de Département Animation Territoriale, en lien avec le directeur de la délégation départementale ainsi qu'avec les directions métier de l'agence, le/la responsable du pôle Offre médico-sociale Personnes Agées assure les missions suivantes :

- Co-Encadrement fonctionnel et hiérarchique d'un agent (assistante du pôle et gestionnaire de dossier), partagé avec le pôle médico-social PH
- Mise en œuvre, suivi et évaluation de la politique de l'agence régionale de santé dans le domaine médico-sociale PH.
- Négociation et suivi des CPOM en fonction de la planification régionale,
- Participation aux travaux de planification de l'ARS dans le champ du vieillissement, et association aux travaux du schéma départemental
- Instruction des dossiers d'appel à projet et d'appel à candidature
- Instruction des dossiers d'évaluation interne et externe des ESMS
- Organisation des visites de conformité
- Instruction des réclamations dans le champ médico-social personnes âgées en lien avec la CODIP
- Pilotage et suivi de projets territoriaux (dont les projets de coopération type GCSMS, etc...)
- Participation à l'instruction des dossiers d'aide à l'investissement dans le champ médico-social PA, en lien avec la direction métier concernée
- Participation aux travaux de la Conférence des financeurs, instruction des dossiers relevant de la thématique santé
- Participation, sur sollicitation, aux conduites de projets transversales pouvant concerner le champ médico-social PA (PTSM, Projets des GHT, CLS ...)

Il/Elle est en charge de missions d'inspection, de contrôle et d'évaluation dont l'instruction des événements indésirables dans les établissements suivis).

Il/Elle peut être amené à encadrement des stagiaires.

|   |   |
|---|---|
| <b>Interfaces professionnelles</b>  |   |
| Conseil départemental, Etablissements et services médico-sociaux PA, CPAM, Conférence des financeurs, établissements de santé gestionnaires d'EHPAR ; SSIAD ou USLD   |   |
| <b>Conditions particulières</b>   |   |
| Déplacements fréquents dans le département et au siège de l'ARS<br>Participation au dispositif d'astreinte administrative (sur la base du volontariat).   |   |
| <b>Catégorie/Corps-Grade/Niveau</b>   |   |
| Le poste est ouvert aux : <ul style="list-style-type: none"> <li>- IASS ou IASS hors classe</li> <li>- Attaché(e) ou attaché(e) principal(e)</li> <li>- cadre CCN à partir du niveau 6 ou 7</li> <li>- contractuel(le) de droit public.</li> </ul> Peuvent postuler : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les IASS et IASS hors classe ou attaché(e)s principaux(ales) d'administration</li> <li>- les cadres CCN du niveau 5B ou 7 (selon profil et expérience)</li> <li>- les contractuel(le)s de droit public.</li> </ul> |   |
| <b>Compétences</b>  |   |
| Savoir  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance de l'environnement institutionnel et administratif : organisation, fonctionnement et missions des services dans le champ concerné</li> <li>- Cadre légal et réglementaire du domaine d'intervention</li> <li>- Méthodologie de l'inspection contrôle</li> <li>- Procédure juridique de l'inspection contrôle</li> <li>- Connaissances techniques afférentes au domaine d'intervention</li> <li>- Référentiels et bonnes pratiques afférents au domaine d'intervention</li> </ul>  |
| Savoir –faire   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler en équipe pluridisciplinaire</li> <li>- Animer une équipe et conduire un projet</li> <li>- Créer et animer un réseau de partenaires</li> <li>- Appréhender les exigences, valeurs et enjeux des partenaires pour mettre en œuvre la politique régionale de santé</li> <li>- Inscrire les actions de l'agence dans le cadre légal et réglementaire</li> <li>- Réaliser un diagnostic/une analyse et dégager des problématiques de santé - capacités d'analyse et de synthèse</li> <li>- Recueillir et traiter l'information (données informatique, réalisations d'entretien)</li> <li>- Appliquer des méthodes de contrôle adaptées</li> </ul> |
| Savoir-être   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler en équipe pluridisciplinaire</li> <li>- Capacités de négociation, sens de l'écoute</li> <li>- Avoir le sens de la pédagogie</li> </ul>  |

|   |                                       |
|---|---------------------------------------|
| <b>Contact</b>                            | ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr |
| <b>Date limite de dépôt des CV et LM</b>  | 28/02 /2019                           |
| <b>Date prévisionnelle des entretiens</b> | 6/03/2019                             |